

## 12 - Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie - Lancement d'une campagne de mécénat participatif pour la restauration d'œuvres d'art

**M. l'Adjoint BONTEMPS, Rapporteur :** A sa réouverture en 2018, le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie présentera un nombre plus important d'œuvres au sein d'un parcours muséographique complètement renouvelé. Pour préparer ce nouveau parcours, l'ensemble des collections du musée a fait l'objet d'une évaluation sanitaire qui a mis en évidence la nécessité de procéder à d'importantes campagnes de restaurations sur la majorité des œuvres. Ces restaurations concernent toutes les catégories d'œuvres : collections d'archéologie, peintures, sculptures ou encore arts graphiques.

La moitié des 2 200 peintures conservées actuellement au sein du musée nécessite une restauration fondamentale en raison d'altérations structurelles et/ou esthétiques. Les restaurations les plus urgentes concernent bien sûr les œuvres prévues dans le nouveau parcours permanent du musée. Le coût des restaurations est très variable en fonction du niveau d'intervention et du type de collection, et peut varier de quelques centaines d'euros à plusieurs milliers (par exemple la restauration du triptyque de Van Orley est estimée à 150 000 €). Pour permettre la restauration de ces œuvres, le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie souhaite expérimenter de nouvelles sources de financement en lançant une campagne de mécénat participatif.

Le mécénat participatif constitue une solution innovante et populaire. Reprise du vieux principe de la souscription publique, il s'appuie sur les outils de communication actuels et en particulier internet. Les musées nationaux mais aussi territoriaux l'utilisent depuis quelques années pour des acquisitions mais aussi, depuis peu, pour des restaurations. L'exemple le plus réussi est celui de *L'Atelier du peintre* de Courbet, pour la restauration duquel le Musée d'Orsay a obtenu, à l'automne 2014, 155 374 € en 80 jours, sur un objectif de 30 000 € (soit un taux de réalisation de 517 %), via la plateforme Ulule. D'autres initiatives moins médiatiques, émanant cette fois de musées territoriaux ou associatifs, ont aussi été couronnées de succès : on peut citer le MUDO (Musée de l'Oise) qui a obtenu 14 706 € pour un objectif de 10 000 € ou encore le Musée Réattu (Arles) qui a récolté 6 756 € pour un objectif de 5 000 €.

Le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie souhaite lancer une première campagne de mécénat participatif au printemps 2016, d'autres campagnes pourraient suivre en 2016, 2017 et 2018 si cette expérimentation s'avérait positive. Cette campagne s'appuierait sur une plateforme de crowdfunding qui se charge de collecter les fonds pour le compte de la Ville. L'objectif fixé doit être réaliste et atteignable car si la collecte n'atteint pas l'objectif fixé, la somme collectée est remboursée aux contributeurs et le musée ne perçoit rien. La Ville de Besançon procèdera à une consultation pour choisir la plateforme la mieux-disante.

Sur le plan financier, un titre de recettes sera émis a posteriori d'un montant égal à la collecte brute (déclaration faite par la plateforme) et le paiement sera effectué par mandat sur les crédits du musée de la commission de la plateforme. L'objectif recherché (la participation des particuliers à la restauration de collections publiques) implique l'affectation des recettes générées aux dépenses de restauration.

Le musée a sélectionné plusieurs œuvres qui pourraient bénéficier de ces campagnes de mécénat. La première à en bénéficier sera une œuvre bien connue du public, le *Portrait de jeune homme* du Maître d'Amsterdam (XV<sup>ème</sup> siècle) dont le coût de la restauration a été évalué à 6 720 € TTC. Le musée propose de fixer l'objectif de récolte à 4 000 €. Au cas où l'objectif serait atteint avant le terme de la campagne, le musée proposera d'autres œuvres et en informera les contributeurs dans le cadre d'une seconde campagne. En remerciement de leurs dons, des contreparties seront offertes aux contributeurs en fonction du don réalisé (visites privées du musée, suivi des restaurations, catalogues des collections...). Si cette campagne s'avère positive, une deuxième campagne pourrait avoir lieu dès l'automne 2016.

Le lancement d'une telle campagne placera la Ville de Besançon parmi les collectivités innovantes tout en permettant au Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de communiquer sur ses restaurations (une activité difficile à valoriser autrement auprès du public) sur des supports variés (affichage, web, presse...) et plus globalement sur le projet de rénovation.

Par ailleurs, cette initiative permettra aussi de relancer autour du projet renouvelé du musée une véritable politique de mécénat territorialisée.

### **Propositions**

Le Conseil Municipal est invité à :

- valider le principe de lancement de campagnes de mécénat participatif pour la restauration d'œuvres d'art,

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à encaisser les montants collectés dans le cadre des campagnes de mécénat,

- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous les documents et conventions afférents au lancement de campagnes de mécénat participatif.

**«M. LE MAIRE :** Il n'y a pas de remarques ? Des oppositions ? Des abstentions ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention : 0

*Récépissé préfectoral du 11 mars 2016.*